

L'ÉBRUITEUR

**Bulletin bimestriel publié par l'Association du Québec pour l'intégration sociale,
organisme voué à la cause des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille**

Sommaire

LES NOUVELLES DE L'AQIS

| | |
|---|---|
| <i>Agir ensemble pour réduire les obstacles</i> , Congrès de l'AQIS 2011..... | 2 |
| Rencontre des présidents (tes) et directeurs (trices) | 2 |
| Semaine québécoise de la déficience intellectuelle 2011..... | 2 |

NOUVELLES EN BREF

| | |
|---|---|
| Un nouveau membre à l'AQIS!..... | 3 |
| Une fête charmante avec nos locataires..... | 3 |

LES COMITÉS

| | |
|---|---|
| Rencontres des partenaires de l'inclusion scolaire..... | 3 |
| Retour des travaux sur la compensation équitable..... | 4 |
| Grand Comité PHAS..... | 4 |
| Participation à des colloques/conférences/rencontres..... | 5 |
| Représentation..... | 7 |

PLAN NATIONAL D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

| | |
|--|---|
| Des projets diversifiés et stimulants..... | 8 |
|--|---|

LES NOUVELLES DE L'IQDI

| | |
|--|----|
| XXI ^e Colloque thématique annuel de l'IQDI | 9 |
| Colloque Recherche Défi 2011..... | 10 |
| Participation au Salon des exposants du Congrès de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec..... | 11 |
| Les formations de l'IQDI | 11 |
| Le CNRIS | 13 |

| | |
|------------------------------------|----|
| CENTRE DE DOCUMENTATION IQDI | 14 |
|------------------------------------|----|

| | |
|-----------------|----|
| BABILLARD | 17 |
|-----------------|----|

LES NOUVELLES DE L'AQIS

Agir ensemble pour réduire les obstacles Congrès de l'AQIS 2011

Par Anik Larose

Le prochain Congrès de l'AQIS aura lieu **les 26, 27 et 28 mai 2011** à l'Hôtel Rimouski, Centre des congrès. Les préparatifs ont commencé depuis plusieurs semaines déjà. Vous aurez l'embarras du choix parmi plus de quarante ateliers variés et très intéressants. Je vous rappelle le thème de cette année : ***Agir ensemble pour réduire les obstacles***. L'organisation du Congrès se fait cette année avec la belle collaboration de l'Association de la déficience intellectuelle de la région de Rimouski. Nous travaillons fort présentement afin de vous envoyer le programme dès la mi-février. De plus, celui-ci sera disponible sur notre site internet et il sera possible de s'inscrire via le formulaire électronique.

Rencontre des présidents (tes) et directeurs (trices)

Veillez noter à vos agendas que la rencontre annuelle se tiendra samedi le **26 mars 2011** à l'hôtel Gouverneur Place Dupuis à Montréal. Des informations supplémentaires vous parviendront dans les prochains mois.

Semaine québécoise de la déficience intellectuelle 2011

(AL) La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle aura lieu cette année du **13 au 19 mars**. Nous sommes très heureux de vous annoncer que monsieur **Vincent-Guillaume Otis** a généreusement accepté d'être à nouveau le président d'honneur de cette Semaine. Je vous invite à nous faire connaître les activités qui se dérouleront dans vos régions respectives. Je vous rappelle qu'il est possible d'avoir accès aux fichiers électroniques du matériel de promotion (bandeau électronique, napperons, affiches, etc.). Ces fichiers se retrouvent sur le site de l'AQIS-IQDI (www.aqis-iqdi.qc.ca) en cliquant sur **Semaine québécoise de la déficience intellectuelle**. L'envoi du matériel commandé sera fait dès le retour des Fêtes. Si ce n'est pas encore fait, il est encore le temps d'envoyer votre bon de commande!



NOUVELLES EN BREF

Un nouveau membre à l'AQIS!

Nous tenons à souhaiter la bienvenue au Comité régional de promotion et de sensibilisation en déficience intellectuelle. Cette organisme de Shawinigan s'est joint aux membres associés. Soyez les bienvenus!

Une fête charmante avec nos locataires

(AL) Une petite fête très sympathique a eu lieu dans nos bureaux le 9 décembre dernier réunissant les 7 organismes locataires qui partagent avec nous la maison de l'AQIS. Profitant de la fête de Noël, ce petit-déjeuner avait pour but de remercier les locataires de leur patience au cours de travaux qui ont eu lieu tout au long de l'année. Au printemps, c'est le stationnement qui a eu une cure de jeunesse puis cet automne, des travaux importants ont été entrepris afin de moderniser notre ascenseur permettant un meilleur accès à tous. Cette rencontre a permis également de mieux connaître la mission des divers organismes qui logent dans le même édifice. Je vous rappelle leurs noms : Action Autonomie, le Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté, le Parrainage civique les Marronniers, le Regroupement pour la trisomie 21, l'Association québécoise de la Dysphasie, la Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec et l'Association de parents du Centre Gabrielle-Major.

LES COMITÉS

Rencontres des partenaires de l'inclusion scolaire

Par Susie Navert

Les Rendez-vous de l'automne de la ministre de l'éducation ont remis le dossier de l'inclusion scolaire à l'avant plan. Les rencontres du Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS) reprennent après presque deux ans d'absence. Le fameux rapport, qui est attendu depuis le printemps 2009, du sous-comité sur l'intégration scolaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) où nous siégeons a refait surface. Il nous a été soumis pour approbation. Certains des changements qui y ont été apportés nous ont surpris et nous avons demandé des modifications lors de la rencontre du GCAS du 15 décembre.

Nous vous rappelons que c'est toujours en concertation que le milieu communautaire et ses partenaires apportent leur contribution au GCAS. Ainsi, cet automne, trois rencontres ont eu lieu et les partenaires de l'inclusion scolaire qui y ont participé sont l'AQIS, l'Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au postsecondaire (AQEIPS), l'Alliance Québécoise des Regroupements régionaux pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AQRIPH), la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) et Philippe Robert de Massy, avocat retraité de la CDPDJ qui a travaillé de nombreuses années à défendre les droits des personnes selon la Charte québécoise des droits.

Retour des travaux sur la compensation équitable

(SN) La compensation équitable, ça vous dit quelque chose? Vous vous souvenez peut-être d'en avoir entendu parler il y a plusieurs années mais c'est vague? Certains se rappelleront qu'en 1992, la COPHAN avait fait faire une étude sur le sujet. L'autre moment important a été en 2004 lorsqu'un groupe d'experts mandatés par l'OPHQ, Blais, Gardner et Lareau ont remis leur rapport intitulé *Un système de compensation plus équitable pour les personnes handicapées*.

Ça ne vous dit toujours rien? Ne désespérez pas, vous en entendrez parler dans les prochaines années car, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique *À part entière*, l'OPHQ a mis sur pied un Comité interministériel dont le mandat vise à proposer des scénarios visant à réduire les disparités de compensation.

Dans ce cadre, à la demande du Comité de suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique *À part entière*, auquel siège Diane Milliard, les quatre regroupements nationaux ont été invités à une rencontre d'échange avec l'OPHQ sur les concepts et les orientations devant guider les travaux du Comité sur la compensation équitable. Ainsi, l'AQRIPH, la COPHAN et l'AQIS ont participé à une première rencontre avec les représentants de l'OPHQ pour s'entendre sur les concepts.

Mais comment se définit la compensation? Voici ce qu'en dit la politique *À part entière* :

« En cohérence avec la conception renouvelée de la participation sociale privilégiée dans cette politique, la compensation s'insère dans une démarche globale de neutralisation des inconvénients subis par les personnes handicapées au sein de la société, du fait de leurs incapacités dues à différentes causes, afin de leur permettre d'éliminer les situations de handicap dans la réalisation de leurs habitudes de vie.

En pratique, la compensation recouvre généralement deux dimensions : le « remplacement de revenu » qui s'explique et se mesure par la perte d'un gain potentiel causée par une incapacité totale ou partielle d'occuper un emploi donné et la « couverture des besoins particuliers » qui s'applique aux coûts supplémentaires qu'entraînent les déficiences, les incapacités et les situations de handicap. »

Pour vulgariser à l'extrême le concept de compensation équitable, nous dirions qu'il s'agit de trouver une façon de faire en sorte que les personnes qui ont des limitations fonctionnelles et leur famille ne sont pas pénalisées par leurs incapacités ou plutôt sont compensées pour se retrouver *sensiblement* sur le même pied que les autres.

Voilà le grand défi qui nous est posé. L'AQIS y travaille en étroite collaboration avec la COPHAN. Si vous avez un intérêt dans le dossier, contactez Susie Navert.

Grand Comité PHAS

(SN) L'AQIS continue d'appuyer le mouvement PHAS dans ses actions pour que l'accès aux services de santé et aux services sociaux soit une réalité. Certains d'entre vous se rappellent sûrement que ce mouvement devait être temporaire. Toutefois, en raison des difficultés d'accès aux services qui sont encore présentes, sinon plus qu'avant notamment pour les personnes qui présentent une déficience intellectuelle, nous considérons que son existence est plus que jamais justifiée.

Ainsi, une réunion de planification stratégique, un lac-à-l'épaule, sera organisée le 5 avril 2011 pour établir la vision du Mouvement pour les prochaines années.

Enfin, soulignons que l'événement annuel de visibilité, le Cabaret Accès-Cible qui s'est tenu le 1^{er} décembre a connu encore une fois un grand succès.

Et oui, voici le titre que s'est donné le nouveau comité qui s'est rencontré la première fois le 27 novembre dernier. Il s'est donné deux mandats, soit actualiser la position de l'AQIS quant aux activités professionnelles des personnes ayant des limitations fonctionnelles et outiller les membres de l'AQIS au niveau de la participation sociale en les informant des formules gagnantes.

Le comité est formé de 11 associations membres de l'AQIS et représente 9 régions du Québec. Les membres souhaitent l'élargir en invitant certains partenaires externes.

Participation à des colloques / conférences / rencontres

Conférence de Me Jean-Pierre Ménard sur le droit des usagers

(SN) Le mouvement PHAS a organisé une rencontre avec Me Jean-Pierre Ménard, avocat avantagement connu, spécialisé dans la défense des victimes du système de santé au Québec, qui portait sur le droit des personnes ayant des limitations fonctionnelles et leur famille face au réseau de la santé et des services sociaux. Voici quelques notions qui ont été abordées lors de cette rencontre des plus intéressantes.

Concernant le droit aux services, la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS) prévoit que ce sont les services qui doivent s'adapter aux personnes, et non le contraire comme cela se fait. Il y a même un article qui prévoit la continuité des services (art. 5). Par exemple, si une personne déménage, elle ne devrait pas se retrouver sur une liste d'attente si elle recevait déjà des services dans sa région d'origine. L'établissement doit évaluer les besoins et donner ou faire donner les services en continuité et complémentarité avec l'autre (art. 101). Il faut donc avertir l'établissement d'origine pour qu'il s'assure de la continuité. Si ce n'est pas fait, faire une plainte à l'établissement et faire monter la plainte au Protecteur de citoyen si nécessaire.

Concernant l'évaluation des besoins, il faut être vigilant et vérifier si elle est adéquate. **Toujours demander une copie de toute évaluation.** Me Ménard soutient qu'on en met actuellement beaucoup sur le dos des familles. La présence de tiers autour de la personne n'est pas un facteur pour limiter les services, pas plus que la richesse de la famille. De plus, **la modification d'offre de services doit toujours suivre une évaluation.**

Nous avons aussi appris **QU'UN ÉPISODE DE SOINS EST ÉTERNEL S'IL EST LIÉ À LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE.** Alors, si le CRDI veut fermer un dossier sans qu'il soit transféré au CSSS, vous êtes en droit de demander une évaluation (que vous vérifierez pour vous assurer qu'elle n'est pas minimaliste) et si vous considérez que la personne présente encore un besoin lié à sa déficience intellectuelle, engagez un processus de plainte ... et allez jusqu'au Protecteur du citoyen si nécessaire. Attention cependant, si l'épisode de soins était dû à un problème de santé mentale, par exemple, il se peut que l'épisode soit terminé.

Ce qu'il faut retenir de cette conférence, c'est l'importance d'aller au bout des plaintes (Protecteur du citoyen) et de faire front commun. C'est par le poids du nombre que nous aurons un pouvoir. C'est pourquoi l'AQIS et le mouvement PHAS sollicitent activement, depuis cet été, votre collaboration pour documenter les situations vécues sur le terrain par les personnes et les familles. **Servez-vous de nous! Aidez-nous à vous aider!**

Plusieurs autres points ont été abordés et de nombreux trucs ont été généreusement donnés. Si vous êtes intéressés à avoir nos notes et le document Power Point de Me Ménard, communiquez avec Susie Navert.

Séminaire portant sur la *Convention relative aux droits des personnes handicapées*

(SN) La Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a été ratifiée par 97 pays dont le Canada, en mars 2010. Le président du comité chargé d'en surveiller l'application, le professeur australien Ron McCallum, est venu présenter une conférence à l'invitation de l'Université de Montréal en collaboration avec l'OPHQ.

Les thèmes abordés portaient sur la convention elle-même, ainsi que sur le travail de ce comité d'experts indépendants, nommé Comité sur les droits des personnes handicapées (CDPH), qui est chargé d'en surveiller l'application. Il est à noter que cette instance entre en jeu seulement après toutes les instances légales du pays, incluant celles chargées de l'application de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

M. McCallum nous a aussi rappelé que chaque pays doit présenter, deux ans après la signature, un rapport détaillé des mesures qu'il a prises et des progrès accomplis pour s'acquitter de ses obligations au regard de la Convention. Par la suite, un rapport ne devra être soumis qu'aux quatre ans.

Il est intéressant de se rappeler que le Canada a signé huit des dix conventions de l'ONU (dont celles relatives aux droits des enfants, des femmes, contre la torture, le racisme).

En conclusion, Mme Céline Giroux de l'OPHQ a mentionné que même si le Canada n'a pas d'obligations légales de suivre ces conventions, les tribunaux s'en servent. Aussi, en référence au récent retrait du formulaire long obligatoire du recensement de Statistiques Canada, lequel permettrait de recueillir des données importantes pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles, Mme Giroux a assuré que le Québec va mettre de la pression sur le Canada pour qu'il soit maintenu.

Le texte de la *Convention relative aux droits des personnes handicapées* est accessible à <http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=1413>

Lancement du rapport *Évaluation des besoins d'adaptation des services offerts aux femmes handicapées victimes de violence conjugale*

(SN) L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) a effectué le lancement, le 2 décembre, du rapport de la première étude québécoise qui traite des besoins d'adaptation des services offerts aux femmes handicapées victimes de violence conjugale. Découlant des engagements du *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale*, cette étude visait à documenter la problématique de la violence conjugale envers les femmes handicapées, à évaluer les besoins d'adaptation des services offerts par le réseau de la santé et des services sociaux et les maisons d'hébergement et enfin, à formuler des recommandations visant la prévention et l'adaptation des services.

Il en est ressorti que « Les différents facteurs expliquant la plus grande vulnérabilité des femmes handicapées à la violence conjugale sont les déficiences ou les incapacités elles-mêmes, la dépendance économique, la pauvreté, le manque d'estime de soi, la dépendance aux autres pour les soins, le manque d'accès aux services d'aide et les stéréotypes sociaux à leur égard ».

Les besoins d'adaptation des services concernés sont : les besoins de sensibilisation, de formation, d'adaptation physique des lieux, d'adaptation des outils ainsi que de coordination des services. Enfin, parmi les recommandations formulées, citons une campagne de sensibilisation à la violence conjugale envers les femmes handicapées; la production et la diffusion d'une liste de maisons d'hébergement accessibles; l'accessibilité universelle de ces maisons; l'adaptation des outils et enfin le développement de la concertation locale et régionale et un meilleur arrimage entre les services liés aux limitations fonctionnelles et ceux des maisons d'hébergement.

Le rapport est disponible à http://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/RapportEvaluationFinal_web.pdf

Rappelons que **S.O.S. violence conjugale** 1 800 363-9010 avec services 24 h par jour, 7 jours par semaine, permet d'orienter immédiatement les femmes victimes de violence conjugale vers les maisons ayant une place disponible.

Représentation

Éducation – Les consultations de l'automne

(SN) C'est le 25 octobre que s'est tenue, à l'invitation de la ministre de l'Éducation, Mme Line Beauchamp, la *Rencontre de partenaires en éducation* sur l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Lors de ses représentations, l'AQIS a réaffirmé que pour assurer le succès de la classe et de l'école inclusive, il faut éliminer les barrières architecturales mais aussi comportementales car se sont très souvent les attitudes qui entravent le plus l'inclusion.

Nous avons souligné, comme l'exigent la Loi et la jurisprudence, que le plan d'intervention doit reposer sur une réelle évaluation des capacités de l'élève qui tient compte de sa condition particulière et qui a pour but d'identifier ses besoins au regard de ce qui le limite dans son action d'apprenant; que la classe ordinaire doit être le premier objectif; qu'il faut évaluer les services qui correspondent à ses besoins et que tout ceci doit se faire **avant** de décider de son classement scolaire. Nous avons précisé que l'évaluation de la contrainte ne doit être envisagée qu'après ces travaux... et encore faut-il qu'elle soit réelle et présente un tel obstacle que la Commission scolaire peut faire la démonstration irréfutable qu'elle ne peut consentir aux accommodements nécessaires pour que l'élève soit en classe ordinaire.

Nous avons aussi fait valoir que depuis un demi-siècle, les classes spéciales ne répondent pas au mandat d'une instruction qualifiante de nos élèves. Pire! Des éléments menant à la discrimination systémique ont été confirmés par les tribunaux. Dans les derniers 20 ans, des sommes importantes provenant de fonds publics ont été engloutis dans des démarches judiciaires : des sommes qui ne sont pas au service des élèves.

Nous avons également fait ressortir que de 2002 à 2010, sept groupes d'élèves ayant des limitations fonctionnelles ont subi un recul au niveau de l'intégration : ceux des déficiences intellectuelles moyenne à sévère, profonde (nous n'avons plus de statistiques sur les déficiences légères), auditive, langagière, motrice grave, motrice légère ou organique et enfin visuelle. De plus, ces statistiques ne tiennent pas compte des 2418 élèves HDAA que les commissions scolaires ont envoyé « sous entente » dans des écoles spécialisées du réseau privé et des 805 autres qui fréquentent ces écoles. Il va de soi que ces chiffres, s'ils étaient comptabilisés par le ministère, diminueraient considérablement le taux d'intégration à la classe ordinaire.

De plus, nous avons fait valoir que, dans une organisation scolaire systématiquement basée sur l'approche inclusive, la valorisation des gens créatifs à la recherche de solutions pour une réponse individualisée aux besoins de l'élève permet de diminuer les obstacles. Nous avons parlé de l'approche du PPH, le processus de production de handicap, et de l'élimination des situations de handicap.

Nous avons aussi abordé la question du financement en demandant une reddition de compte puisque des argents sont distribués pour que les élèves reçoivent des services, mais que les services sont souvent manquants. Nous avons demandé d'adapter la gestion des commissions scolaires et des écoles pour qu'elles soient entièrement orientées vers la dotation de ressources sur le terrain vers la classe ordinaire; que les écoles se dotent de personnes responsables d'actualiser l'approche inclusive. Nous avons également suggéré de mettre en place une chaire de recherche sur l'école inclusive pour, entre autres, revoir la formation initiale et continue et favoriser les partenariats au sein desquels les PARENTS SERONT RECONNUS COMME LES PREMIERS EXPERTS ET ACTEURS DU PROJET DE VIE SCOLAIRE DE LEUR ENFANT.

Cette liste des sujets abordés n'est pas exhaustive, mais donne le ton de l'apport de l'AQIS à cette journée de consultation.

PLAN NATIONAL D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Par Suzanne Pinard

Au plan national, nous faisons tout pour éviter la monotonie. Les projets que l'on vous propose pour l'hiver et le printemps 2011 sont toujours aussi diversifiés et intéressants.

Nouvelles en bref

L'outil «Arbre de décision» présenté dans le dernier *Ébruiteur* pourra être téléchargé librement à partir du site Internet à compter de la fin janvier.

Trois associations membres ont répondu à l'offre de formation reliée au projet d'habitation communautaire et au guide *Du rêve à la réalité* :

AIS Québec : 19 février 2011

Société de l'Autisme de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean : 4 mars 2011

AIS Beauce-Sartigan : 24 mars 2011

À ne pas manquer

Deux autres de nos activités se dérouleront dans le cadre du congrès de l'AQIS au printemps 2011. Si je vous en parle maintenant, c'est parce que certains des contenus présentés à la journée pré-congrès seront examinés plus en profondeur dans des formations futures planifiées à l'automne 2011 et l'hiver 2012 à l'intention des parents, des associations membres et organismes communautaires. Plus d'informations suivront.

1. Journée pré-congrès : 26 mai 2011 à Rimouski :

Le plan national vous invite à participer à une journée de partage de connaissances et d'informations pratiques sur les concepts liés au Processus de production du handicap (PPH) et sur notre ouverture respective à agir ensemble pour réduire les obstacles.

Contexte de la journée

La politique gouvernementale *À part entière : Pour un véritable exercice du droit à l'égalité* vise à accroître la participation sociale des citoyens vivant des situations de handicap. Celle-ci s'appuie sur le modèle de **Processus de production du handicap (PPH)**. Adhérant à cette vision sociale, l'AQIS a choisi d'offrir à ses membres et partenaires, une occasion toute spéciale de s'approprier ces concepts tout en faisant le point sur les actions entreprises, les défis et les développements à venir.

Objectif visé

Un partage des savoirs, une opportunité de s'approprier des informations pertinentes pour la mise en place de soutiens à la participation sociale et à l'accès aux services tant pour les personnes présentant des incapacités intellectuelles et leurs familles.

2. Atelier présenté au congrès de l'AQIS :

Au cours de ce congrès, nous reviendrons sur des éléments incontournables du guide **Du rêve à la réalité**. Cet atelier de 3 heures divisé en 4 parties exposera diverses facettes intrinsèques à ces types de projets.

En 1^{ère} partie - *Entre le deuil et l'accomplissement* propose un regard inédit sur la confusion des sentiments vécus par un parent instigateur de projet ainsi que quelques pistes de solution susceptibles d'aider à vivre l'aventure sereinement.

En 2^e partie - *Décortiquer le quotidien, pour mieux soutenir* porte sur l'évaluation des besoins en matière d'hébergement et aux outils variés, correspondant aux divers modèles de milieux de vie, des ressources traditionnelles (RI, RTF) à la vie en appartement .

En 3^e partie - *Une histoire de partenariat* met en lumière, à partir d'un projet fictif, les rôles et les responsabilités des divers partenaires impliqués dans un projet résidentiel ainsi que les interrelations qu'ils peuvent avoir entre eux. En 4^e partie - *L'arbre de décision*, un outil complémentaire au guide permettant d'orienter les parents et partenaires vers le modèle de milieu de vie qui correspond le plus à leur désir, sera présenté.

Un événement qui ne peut se dérouler sans vous !

Le plan national encourage les parents et Personne d'Abord membres de l'AQIS, à profiter du budget dont il dispose pour défrayer les frais d'inscription et rembourser certaines dépenses liées aux déplacements selon la politique en vigueur à l'AQIS. Le budget étant limité, les premiers arrivés seront les premiers servis. Par soucis d'équité, nous n'accepterons pas plus de 4 personnes par organisme.

Pour vous prévaloir de cette offre et en connaître davantage sur cette activité, je vous invite à consulter le programme du congrès de l'AQIS dès sa parution en février prochain.

À la prochaine!

LES NOUVELLES DE L'IQDI

XXI^e colloque thématique annuel de l'IQDI

Par Danielle Chrétien



Le colloque thématique de l'IQDI, intitulé *Intervention précoce : quand tout l'monde met l'épaule à la roue*, s'est tenu à l'Hôtel Chéribourg, à Orford, les 5 et 6 novembre 2010. Cet événement a réuni plus de 150 personnes autour d'un sujet dont la portée sur le développement des enfants fait l'unanimité. Grâce au soutien du Plan national d'intégration communautaire, des parents d'enfants ayant une déficience intellectuelle ont pu participer au colloque. Nous remercions sincèrement le Ministère du développement social du Canada ainsi que la gestionnaire de projets, madame Suzanne Pinard.

LA CONFÉRENCE D'OUVERTURE

Organisé en collaboration avec le CRDITED Estrie, le colloque s'est ouvert sur une conférence de Madame Sylvie Tétreault, Ph. D. professeure titulaire à l'Université Laval, qui nous invitait à jeter un regard à travers *Le Kaléidoscope de l'intervention précoce*, examinant comment les principes qui la sous-tendent pourraient être mis à profit tout au long du développement de la personne.

Madame Tétreault a d'abord effectué un bref retour historique de l'intervention précoce, pour ensuite dresser un tableau de ses retombées pour le développement de l'enfant, pour ses parents et pour la communauté, décrire quelques programmes d'intervention précoce, rappeler l'importance du travail en équipe multidisciplinaire et enfin, exposer les impacts favorables d'une intervention précoce sur la participation sociale et l'inclusion scolaire. Enfin, elle a partagé les fruits de sa réflexion sur la pertinence de l'application des principes de l'intervention précoce à toutes les étapes de vie de la personne, dans un objectif de prévention.

Pour conclure de belle façon cette première activité du colloque, notre conférencière a procédé au tirage de prix de présence : cinq bons de parole accordés par des collaborateurs qui ont accepté généreusement de mettre leur expertise au service des gagnants. Il s'agit de mesdames Christine Duquette de l'organisme *J'me fais une place en garderie*, Francine Julien-Gauthier de l'Université Laval, Sylvie Dubois et Lucie Villeneuve de l'AQIS ainsi que de monsieur Hubert Gascon de l'UQAR, campus de Lévis.

Enfin, les congressistes ont été invités à profiter du colloque pour élargir leur réseau de contacts, en distribuant, au gré des rencontres, les étiquettes autocollantes identifiées à leur nom et coordonnées qui leur avaient été remises à leur inscription. Une idée originale de notre conférencière d'ouverture qui, en raison de sa popularité auprès des participants, a une forte probabilité de récidive au prochain colloque thématique qui se tiendra les 4 et 5 novembre 2011, à l'Hôtel Le Chanteclerc de Sainte-Adèle.

LES ATELIERS

Les 25 ateliers à l'horaire, sélectionnés par le comité scientifique pour répondre aux objectifs que nous nous étions fixés, traitaient des enjeux soulevés par la thématique de l'intervention précoce soit du dépistage, de l'évaluation des besoins de l'enfant et sa famille, du continuum de services, des programmes de stimulation précoce, du développement de projets novateurs et de résultats de travaux de recherche. Nous remercions tous les conférenciers au colloque, votre implication assure le succès de l'événement et contribue à l'amélioration de la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle par le biais du transfert de connaissances entre les établissements et organisations, les régions, les disciplines.

LA PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

En activité de clôture, nous avons retrouvé avec plaisir madame Sylvie Tétreault et ses invitées, Nathalie Poirier, UQAM, Isabelle Portelance, CRDI Normand-Laramée, Julie Ruel, CRDI Pavillon du Parc et Lucie Villeneuve, présidente de l'AQIS. La question soulevée par l'animatrice *Comment maximiser notre présence au colloque et développer une compréhension commune de l'intervention précoce?* a été au cœur des échanges et des discussions entre les panélistes et avec les participants. Que doit-on prioriser ? Où faut-il mettre l'énergie ? Quelles sont les réflexions, idées qui ont surgi au cours du colloque ? Une avenue qui semble faire l'unanimité : le travail en équipe où chacun assume sa part de responsabilités, participe à l'élaboration des objectifs et à l'identification des moyens et à leur mise en œuvre ... somme toute ... faire en sorte que *Tout le monde mette l'épaule à la roue*. Un grand merci à Madame Sylvie Tétreault, qui par son dynamisme, sa créativité et ses talents de communicatrice a contribué au succès du colloque, de l'avis des congressistes comme des organisateurs.

Colloque Recherche Défi 2011

Organisé parallèlement au congrès de l'AQIS, le Colloque Recherche Défi se tiendra à Rimouski, le 27 mai 2011. Les membres du comité scientifique se sont réunis le 6 décembre dernier, pour examiner les 22 propositions de communications reçues et l'IQDI communiquera avec les chercheurs pour leur transmettre les résultats de l'analyse de leur proposition. Par ailleurs, il me fait plaisir de vous annoncer que la candidature de monsieur Yves Lachapelle Ph. D., professeur titulaire à l'UQTR, a été retenue par le comité scientifique pour la Conférence à renommée, qui, comme son nom l'indique, est l'occasion pour l'IQDI et la communauté scientifique d'honorer l'ensemble de la carrière d'un chercheur ou d'une chercheuse du Québec. Un événement à ne pas manquer !

Participation au Salon des exposants du Congrès de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

Par Johanne Frenette

Les 22 et 23 octobre derniers, nous avons eu l'opportunité, Danielle Chrétien et moi, de participer au Congrès de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec. L'événement qui avait lieu au Centre de Congrès du Québec, réunissait une centaine d'exposants qui ont accueilli environ 1200 participants.

Ce fut une belle occasion pour faire connaître l'AQIS et l'IQDI aux personnes présentes. Des documents et des outils traitant de l'approche des professionnels envers une clientèle ayant une déficience intellectuelle ont été présentés. Plusieurs personnes, qui ne connaissaient pas notre association, étaient heureuses de savoir que de tels outils existaient et démontraient un grand intérêt pour recevoir une formation sur le sujet, particulièrement celles qui proviennent de l'est de la province et qui n'ont pas participé aux formations offertes l'an dernier en Mauricie, Montérégie, Estrie, dans Lanaudière et à Montréal.

Je crois que nous avons atteint notre objectif, celui de sensibiliser un bon nombre de personnes à la réalité des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Les formations de l'IQDI

Savoir c'est pouvoir

Par Danielle Chrétien



Institut québécois de la déficience intellectuelle

Les formations de l'IQDI...

Je vous invite à consulter le répertoire des formations 2010-2011 sur notre site Internet. Aux couleurs de l'édition 2005-2008 toujours en vigueur, il propose de nouveaux contenus élaborés par nos collaborateurs habituels et par quelques formateurs qui se sont joints à l'équipe au cours de la dernière année.

Vous planifiez vos activités de formation pour les prochains mois? Vous préparez un événement sur un thème spécifique et êtes à la recherche de conférenciers? N'hésitez pas à communiquer avec moi afin qu'ensemble, nous examinions comment l'équipe des formateurs de l'IQDI peut vous aider à rencontrer vos objectifs. Vous pouvez me rejoindre par téléphone (514) 725-7245 poste 27 ou par courriel électronique à l'adresse dchretien@aqis-iqdi.qc.ca.

Formations réalisées au cours des derniers mois

Dans cette partie, nous vous présentons les formations qui ont été demandées par nos partenaires. Nous vous rappelons que toutes nos conférences et formations s'adressent aux parents, aux personnes ayant une déficience intellectuelle, aux intervenants, aux professionnels et aux gestionnaires, en fonction de la demande et des besoins.

27 octobre 2010 – Centre de réadaptation Lisette-Dupras

L'approche positive de la personne : la qualité de vie dans mon milieu d'accueil

Les formateurs Lucien Labbé et Roger Larin ont accueilli 25 agents contractuels oeuvrant dans des ressources non-institutionnelles (RNI), une collaboration de longue date avec le Centre de réadaptation Lisette-Dupras. Comme en font foi les commentaires recueillis à la fin de la journée, les formateurs savent mettre à profit leur vaste expérience sur le terrain pour illustrer les contenus théoriques dans un climat propice aux apprentissages. Une journée de formation grandement appréciée. L'équipe de formations de *L'Approche positive* retournera au Centre de réadaptation Lisette-Dupras les 11 janvier et 8 mars 2011, pour rencontrer les intervenants qui travaillent avec les adultes et ceux des services à l'enfance.

19 novembre 2010 - Centre de santé des femmes de Montréal

Quelques stratégies pour faciliter l'intervention des professionnels de la santé auprès de la clientèle ayant une déficience intellectuelle

Dans le cadre de l'activité mensuelle de formation, le Centre de santé des femmes de Montréal offrait à son personnel une formation afin de leur permettre de parfaire leurs connaissances de la déficience intellectuelle et de se familiariser avec les stratégies proposées par l'AQIS pour faciliter l'intervention des professionnels de la santé auprès de cette clientèle. Lise Bergeron, infirmière d'expérience, m'accompagnait dans l'animation de cette session qui nous a permis de faire connaissance avec cet organisme montréalais qui découvrait par la même occasion, les outils développés par Sylvie Dubois dans le cadre du projet Accès-Santé. En résumé, le partage d'expertise était à l'ordre du jour !

22 novembre 2010 – Comité des usagers – Services de réadaptation L'Intégrale

23 novembre 2010 – Association pour la déficience intellectuelle Centre-Mauricie

Vivre au quotidien avec une enfant différent !

Une formatrice qui s'est jointe récemment à l'équipe des formateurs de l'IQDI, madame Mireille De Palma, partage avec générosité son expérience de vie avec son fils. Les participants à la première conférence, organisée par le comité des usagers des Services de réadaptation L'Intégrale, majoritairement des parents, ont apprécié les éléments de contenu abordés par la formatrice particulièrement lorsqu'elle affirme que l'amour est l'outil le plus utile au développement des enfants. Le lendemain, elle rencontrait les membres et le personnel de l'Association pour la déficience intellectuelle Centre-Mauricie qui ont manifesté un bel enthousiasme face à cette conférence « très instructive mais pas assez longue. La conférencière est très intéressante. Elle vit notre situation. », comme l'affirme un des participants.

3 décembre 2010, 11 février et 25 mars 2011 – Commission scolaire Deschênes

Choisir et Agir

Le 3 décembre dernier, se tenait la première journée de formation *Choisir et Agir* organisée à l'intention des enseignants des commissions scolaires de la région Mauricie Centre-du-Québec. Co-animé par Lise Bergeron et moi-même, les premiers échanges avec les 13 participants ont porté sur les notions qui constituent les fondements de ce programme d'activités de formation à l'autodétermination. Le déroulement de la journée s'est effectué dans un climat propice à la réflexion et aux échanges, les participants démontrant une belle ouverture et de l'enthousiasme à l'égard du programme. Au cours des prochains mois, ils auront l'occasion d'expérimenter une des activités avec leurs élèves et pourront en présenter les résultats lors de la prochaine journée de formation, le 11 février 2011.

Formations à venir...**11 janvier 2011** - Centre de réadaptation Lisette-Dupras***L'approche positive, une conception globale et préventive de l'intervention***

Formateurs : Roger Larin et André Soulières

18 janvier 2011 - Musée national des beaux-arts du Québec***Stratégies pour mieux communiquer avec les visiteurs ayant une déficience intellectuelle***

Formatrice : Mouvement Personne d'Abord du Québec métropolitain

8 mars 2011 - Centre de réadaptation Lisette-Dupras***L'approche positive, une conception globale et préventive de l'intervention***

Formateurs : Lucien Labbé et André Soulières

Le Consortium national de recherche sur l'intégration sociale (CNRIS)**Des bourses pour susciter l'intérêt des étudiants des cycles supérieurs et des chercheurs**

(DC) À l'occasion de sa rencontre du 10 décembre 2010, le conseil d'administration du Consortium national de recherche sur l'intégration sociale (CNRIS) attribuait huit bourses de recherche à des étudiants dont les travaux de recherche s'effectuent dans les domaines de la déficience intellectuelle ou des troubles envahissants du développement. L'examen des demandes est effectué par un comité d'évaluation dont les membres sont désignés par le conseil d'administration du CNRIS, parmi les chercheurs issus des milieux de pratique et des milieux universitaires.

Toutes nos félicitations aux récipiendaires des bourses pour l'année 2010-2011 :

- Bourse Bengt-Nirje, destinée aux étudiants de 3^e cycle qui effectuent une recherche doctorale dans les domaines de la déficience intellectuelle ou des troubles envahissants du développement : **Marie-Pier Guimont**, doctorante inscrite à l'UQAM dont le projet touche une étude du lien entre les troubles du comportement et l'autodétermination chez les personnes ayant une déficience intellectuelle.
- Bourse Peter-Zwack, qui vise à susciter l'intérêt des étudiants pour la recherche dans le domaine des troubles envahissants du développement : **Mylène Payette**, doctorante en psychopédagogie, à l'Université de Montréal, dont le projet touche la mise en œuvre d'un modèle de services intégrés à l'école.
- Deux bourses d'études de 3^e cycle, octroyées pour la recherche dans le domaine de la déficience intellectuelle, notamment en matière de soutien au développement des pratiques spécialisées dans les CRDITED : **Martin Caouette** dont le projet touche l'identité professionnelle de l'éducateur dans le contexte d'une transformation de pratique axée sur l'autodétermination et **Audrée Tremblay** pour son projet portant sur l'évaluation de l'utilisation de l'Échelle d'intensité de soutien (SIS-F) dans l'orientation des personnes ayant une déficience intellectuelle vers les services de première, deuxième et troisième ligne.
- Deux bourses d'études de 3^e cycle sans thèse en déficience intellectuelle ou troubles envahissants du développement : **Sheila Rocheleau**, doctorante au continuum d'études en psychologie à l'UQTR dont le projet touche une analyse critique des recherches sur l'utilisation de l'approche naturaliste auprès des enfants ayant une déficience intellectuelle et **Marie-Pier Saint-André**, doctorante au continuum d'études en psychologie à l'UQTR, sous la direction de Colette Jourdan-Ionescu, dont le projet touche la continuité du soutien à offrir aux personnes ayant une déficience intellectuelle.
- Deux bourses de 2^e cycle en déficience intellectuelle ou en troubles envahissants du développement : **David Lavergne**, étudiant à la maîtrise en psychoéducation à l'UQTR dont le projet touche l'évaluation du potentiel d'autodétermination de technologies applicables en milieu résidentiel et **Marie-Ève Martel**, étudiante à la maîtrise en psychoéducation à l'UQTR, pour un projet qui porte sur l'élaboration d'un programme de préparation à la maternelle chez les enfants présentant un trouble envahissant du développement.

Nous aurons sans nul doute l'occasion de prendre connaissance des résultats de leurs travaux dans le cadre d'un Colloque Recherche Défi.

CENTRE DE DOCUMENTATION
DE L'IQDI

Nouvelles acquisitions en prêt de juin à décembre 2010

Par Johanne Frenette

1-Alacoque, Marie-Elizabeth (2010). **Jane et le boxeur offensé**. Mascouche : Éditions du Zénith, 383 p.

Ce livre est un coffre à outils destiné aux intervenants, aux familles et aux proches des personnes handicapées intellectuelles. À travers la description de techniques novatrices, il vous aidera à mieux communiquer et à améliorer leur qualité de vie et la vôtre.

(extrait du site : http://handicap-intellectuel.org/fr_principale.html)

2-Bricker, Diane; Dionne, Carmen (2006). **Programme EIS : Évaluation, intervention, suivi. Guide d'utilisation et tests, 0-6 ans. Tome 1**. Montréal : Chenelière, 460 p.

3-Bricker, Diane; Dionne, Carmen (2006). **Programme EIS : Évaluation, intervention, suivi. Guide d'utilisation et tests, 0-3 ans. Tome 2**. Montréal : Chenelière, 440 p.

4-Bricker, Diane; Dionne, Carmen (2006). **Programme EIS : Évaluation, intervention, suivi. Guide d'utilisation et tests, 3-6 ans. Tome 3**. Montréal : Chenelière, 336 p.

Les intervenants auprès des jeunes enfants à développement atypique savent qu'une intervention rapide et efficace nécessite d'appréhender le fonctionnement et le répertoire d'habiletés de l'enfant au-delà de ses déficits. C'est en ce sens que le programme EIS représente un atout majeur et un outil de qualité pour l'évaluation, la planification de l'intervention et le suivi des progrès de l'enfant. La parution de la version française de ce programme éprouvé, qui permet d'établir un lien direct entre les buts fixés et les suggestions du curriculum, constitue donc une excellente nouvelle.

(extrait du site Chenelière Éducation http://www.cheneliere.ca/main+fr+01_500+Evaluation_Intervention_Suivi_-_Tome_I_Guide_dutilisation_et_tests_-_0_a_6_ans.html?DivisionID=4&CollectionID=231&ItemID=926)

5-Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (2010). **Guide d'identification de certaines difficultés psychosociales vécues par les jeunes**. Montréal : CLIPP; Table jeunesse Kateri, 75 p.

Le **Guide d'identification de certaines difficultés psychosociales vécues par les jeunes** a été conçu afin d'aider les **personnes intervenant auprès des jeunes de 10 à 17 ans** à mieux interpréter les indices associés à certaines difficultés psychosociales qu'ils peuvent rencontrer. Grâce à ce guide, les intervenants pourront orienter les jeunes plus rapidement vers les ressources adéquates.

Vous pouvez télécharger ce document gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.clipp.ca/>

6-Fougeyrollas, Patrick (2010). **La funambule, le fil et la toile : Transformations réciproques du sens du handicap**. Québec : Presses de l'Université Laval, 338 p.

Dans cet ouvrage, Patrick Fougeyrollas nous invite à le suivre dans son engagement pour un nouveau contrat social fondé sur la diversité des corps et esprits différents. Sa devise « Mieux comprendre la différence pour changer le monde » est une perspective particulièrement stimulante pour l'ensemble des acteurs sociaux.

(extrait du site du CNW <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/October2010/20/c4284.html>)

7-Gottlieb, Laurie N.; Feely, Nancy (2007). **La collaboration infirmière-patient : Un partenariat complexe**. Montréal : Beauchemin, 208 p.

Le partenariat de collaboration connaît une popularité grandissante chez les infirmières et chez de nombreux autres professionnels de la santé. Ce nouvel ouvrage vous aidera à en comprendre les fondements et vous indiquera des stratégies précises pour le mettre en pratique.

Cet ouvrage est destiné aux étudiantes en sciences infirmières de tous les ordres d'enseignement supérieur, de même qu'aux infirmières qui désirent adopter l'approche du partenariat de collaboration. Il s'adresse également à tous les professionnels de la santé physique et mentale susceptibles d'être intéressés par le sujet, notamment les travailleurs sociaux, les psychologues, les professionnels des services à l'enfance, les médecins, les physiothérapeutes et les ergothérapeutes.

(extrait du site Chenelière Éducation

http://www.cheneliere.ca/main+fr+01_500+Sciences_infirmieres_Collaboration_infirmiere-patient_Un_partenariat_complexe.html?DivisionID=3&ItemID=299)

8-Institut de la statistique du Québec (2010). **Vivre avec une incapacité au Québec. Un portrait statistique à partir de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2001 à 2006**. Québec : Institut de la statistique du Québec, 349 p.

Cette étude dresse un portrait détaillé de la situation des Québécois qui ont une incapacité, c'est-à-dire des adultes et des enfants dont les activités sont limitées en raison d'un état ou d'un problème de santé physique ou mentale.

9-Office des personnes handicapées du Québec (2010). **Évaluation des besoins d'adaptation des services offerts aux femmes handicapées victimes de violence conjugale. Études et analyses**. Drummondville : OPHQ, 140 p.

Ce rapport a fait l'objet d'un lancement le 2 décembre dernier au Y des femmes de Montréal. Il contribue à documenter la problématique de la violence conjugale à l'égard des femmes handicapées, identifie les besoins d'adaptation des services offerts par les maisons d'hébergement et le réseau de la santé et des services sociaux aux femmes handicapées victimes de violence conjugale et formule des recommandations en matière de prévention de la violence conjugale et d'adaptation des services offerts à celles-ci.

Mentionnons que des intervenantes et des intervenants de 53 maisons d'hébergement, 41 centres de santé et de services sociaux, 23 centres de réadaptation et 15 groupes de base du mouvement d'action communautaire autonome des personnes handicapées ont participé à l'étude. Le rapport est disponible sur le site Internet de l'Office (www.ophq.gouv.qc.ca <<http://www.ophq.gouv.qc.ca/>>) et sur demande en formats adaptés.

10-(2010). **Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2008-2010 : Conjuguer équité et performance en éducation, un défi de société.** Québec : Conseil supérieur de l'éducation, 163 p.

Dans son Rapport 2008-2010 sur l'état et les besoins de l'éducation, intitulé *Conjuguer équité et performance en éducation, un défi de société*, le Conseil supérieur de l'éducation rappelle que malgré l'ampleur du chemin parcouru en matière d'éducation au Québec depuis la Révolution tranquille, il faut faire un pas de plus pour que le Québec puisse continuer à figurer parmi les sociétés les plus avancées sur le plan de la performance de son système d'éducation. L'accessibilité à l'éducation et à la réussite est non seulement une question d'équité pour les personnes, mais elle est aussi une nécessité pour le Québec, un gage de succès pour son développement.

(extrait du site Portail Québec

<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Novembre2010/16/c4761.html>)

11-Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale (2009). **Accueillir et accompagner les femmes ayant des limitations fonctionnelles. Guide pratique à l'intention des intervenantes en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale.** Montréal : Regroupement, 89 p.

Ce guide a été conçu pour aider les travailleuses et les gestionnaires des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale à prendre les mesures nécessaires pour que les femmes ayant des limitations fonctionnelles puissent avoir un réel accès à leur services.

En collaboration avec la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN).

12-(2009). **Trousse SOS abus.** Montréal : Association Québécoise de Défense des Retraités; Réseau Québécois pour Contrer les Abus envers les Aînés.

La Trousse SOS abus est un regroupement d'outils ayant été sélectionnés par le comité de direction du projet. La plupart de ces outils ont été recensés par le biais d'une tournée des 17 régions administratives du Québec entre l'automne 2008 et le printemps 2009, complétée de l'envoi de questionnaires aux organismes concernés par la problématique des abus envers les aînés. La Trousse SOS abus a été éditée en 300 exemplaires, distribués dans tout le Québec. Vous pouvez télécharger le document gratuitement.

(extrait du site La trousse SOS Abus <http://www.troussesosabus.org/>)

Documents audio-visuels

13-Bertolino, Laettia (2010). **Histoires de familles d'amour et de défis.** Montréal : Solidarité de parents de personnes handicapées. DVD, 26 m.

On se fait une idée. On croit comprendre. On essaie d'imaginer. Mais qui sait vraiment ce qui se passe dans les familles où grandit un enfant handicapé? C'est pour briser le mystère, pour répondre aux questions que tout le monde se pose, et surtout pour donner la parole aux familles qui vivent le nez plongé dans ce quotidien dont on ne parle pour ainsi dire jamais que l'organisme Solidarité de parents de personnes handicapées a décidé de réaliser le documentaire *Histoires de familles, d'amour et de défis*.

(extrait du site Handicaps.ca

http://www.handicaps.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=1959:enfants-handicapes-cinq-familles-se-racontent&catid=36:site-news&Itemid=177

Vous pouvez aussi vous procurer le DVD auprès de Solidarité de parents de personnes handicapées.

<http://www.spqh.net/>

BABILLARD**Jugement rendu quant au droit d'installer une caméra cachée dans une chambre d'un CHSLD**

(Tiré du site de Me Jean-Pierre Ménard www.menardmartinavocats.com)

(SN) Vous vous souviendrez qu'en 2006, une affaire de mauvais traitement avait été mise au jour lors du dévoilement de la vidéo obtenue d'une caméra cachée, installée dans la chambre d'un homme qui vivait en CHSLD par sa fille qui soupçonnait qu'il était maltraité. L'enregistrement dévoilait plusieurs situations inacceptables, dont celle où une préposée tirait et traînait le vieil homme par terre. La poursuite au civil pour compenser le préjudice subi par cet homme a été réglée hors Cour.

Toutefois le syndicat de la préposée, qui avait été congédiée sur le champ, a demandé la révision du jugement de l'arbitre sous prétexte, entre autres, que la vidéo n'était pas admissible en preuve puisqu'elle violait le droit à la vie privée de l'employée.

Lors du débat qui s'est ensuivi, il a été reconnu que la préposée ne peut prétendre à son droit à la vie privée lorsqu'elle est dans la chambre d'une personne résidant en CHSLD car elle y effectue sa prestation de travail. Il a aussi été établi que la chambre est le milieu de vie et est considérée la résidence permanente de la personne.

Bien sûr, le juge a pris en considération, dans cette affaire, que la dame qui avait installé la caméra cachée avait de bonnes raisons de penser que son père subissait des mauvais traitements lorsqu'elle n'y était pas.

En conclusion, selon la firme Ménard, Martin avocats, « nous sommes d'avis qu'un usager ou son représentant légal peut légitimement enregistrer sur bandes vidéo tout ce qui se passe dans sa chambre afin de s'assurer que ses droits sont respectés. Le jugement récent de la Cour supérieure vient confirmer ce fait en mettant toutefois comme bémol qu'il faut avoir un doute sur la qualité des soins. »

À bon entendeur, salut!

Rapport du Comité interministériel MSP-MSSS sur les interventions policières

(SN) La ministre déléguée aux Services sociaux, madame Dominique Vien, et le ministre de la Sécurité publique, monsieur Robert Dutil, ont rendu public le Rapport du Comité interministériel MSP-MSSS sur les interventions policières en situation d'urgence auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle. Rappelons que ce comité avait été mis sur pied en réaction au tollé qu'avait provoqué l'utilisation d'une arme à impulsions électriques (un taser) par un policier, pour maîtriser une personne présentant une déficience intellectuelle qui habitait dans une ressource résidentielle sous la responsabilité d'un CRDITED.

Les travaux du comité ont porté essentiellement sur l'intervention avec des personnes ayant une déficience intellectuelle vivant en ressources résidentielles sous la responsabilité du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), en situation d'urgence, donc aux prises avec des problèmes de désorganisation comportementale où elles peuvent être un danger pour elles-mêmes ou pour les autres.

Le comité a unanimement reconnu que les corps policiers ne devraient intervenir qu'en tout dernier recours, seulement lorsque toutes les ressources du RSSS ont été épuisées. Vingt-et-une recommandations ont été formulées, incluant la mise sur pied d'un comité de suivi qui aura le mandat de mettre en application les recommandations et l'élaboration d'un rapport annuel aux ministres responsables. Ce comité devrait être mis en place dans les semaines qui viennent.

Le rapport complet est disponible à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2010/10-840-01W.pdf>

Le roi aux drôles d'oreilles, un conte pour sensibiliser à la différence

L'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle vient de terminer une tournée du conte *Le roi aux drôles d'oreilles* dans les Bibliothèques publiques de Montréal. La tournée comptait 19 représentations présentées aux quatre coins de la ville et s'est terminée en décembre 2010.

Le conte *Le roi aux drôles d'oreilles*, issu de la tradition orale, nous rappelle que la différence est d'abord l'affaire de celui qui regarde et non de celle ou de celui qui est regardé. Ce conte traduit bien la responsabilité que nous avons tous face au regard que nous portons sur les personnes qui sont différentes. Le conte a été adapté et est interprété par Éveline Ménard, conteuse professionnelle et Philippe David ou Gabrielle M-Rivard, étudiants aux Muses, une école offrant une formation professionnelle en théâtre, danse et chant à des artistes vivant avec un handicap.

Les représentations rassemblaient des classes d'enfants d'écoles primaires et des groupes de personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Le conte était suivi d'un échange pour démystifier la déficience intellectuelle. À travers la diffusion du conte de la différence, l'AMDI souhaite développer une plus grande ouverture face la différence et favoriser la participation sociale des personnes vivant avec une déficience intellectuelle dans la vie culturelle montréalaise.

Au total, ce sont plus de 500 enfants, près de 100 personnes ayant une déficience intellectuelle, 14 arrondissements, des organismes communautaires, des écoles spécialisées de la CSDM et des CRDI qui ont participé à cette tournée différente!

L'AMDI souhaite offrir le conte, comme outil de sensibilisation et de rencontre aux organismes qui le désirent. Informez-vous auprès de Julie Laloire, sensibilisation@amdi.info ou 514-381-2300 #28 pour en savoir plus.

Remboursement des frais relatifs à l'utilisation d'un chien d'assistance à la motricité.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a mis sur pied il y a quelques semaines, un programme de remboursement des frais relatifs à l'utilisation d'un chien d'assistance à la motricité. Ce programme est bienvenu pour toutes les personnes qui ont un chien d'assistance à la motricité ou qui pensent à en avoir un.

Pour plus de renseignements, et pour savoir comment s'inscrire, on doit aller sur le site : http://www.msss.gouv.qc.ca/personnes_handicapees

Loi modifiant l'appellation *Retard mental* par *Déficience intellectuelle* aux États-Unis.

En octobre dernier, le président américain Barack Obama a ratifié une Loi fédérale modifiant l'appellation *Retard mental* par *Déficience intellectuelle*. Sous le nom de la Loi de Rosa (nommée ainsi en l'honneur de Rosa Marcellino, une jeune fille du Maryland, porteuse d'une trisomie 21), elle a été appuyée à l'unanimité par le Congrès américain. La nouvelle appellation sera appliquée dans toutes les sphères du gouvernement tant sur le plan de la santé, de l'éducation que de l'emploi. C'est une excellente nouvelle et une avancée importante pour les groupes qui militaient depuis des années pour cette modification significative.

<http://www.disabilitycoop.com/2010/10/05/obama-signs-rosas-law/10547/>

L'AMDI annonce la 7^e édition du Prix Janine Sutto.

L'appel de candidatures sera lancé début janvier et la remise des prix aura lieu durant le vernissage de *D'un œil différent*, le 9 mars 2011. Le prix Janine Sutto souligne l'engagement d'individus ou d'organismes pour l'intégration des personnes vivant avec une déficience intellectuelle et pour le rayonnement de la cause et ce via un projet artistique.



**Nos bureaux seront fermés du 23 décembre au 3 janvier 2010.
Nous serons de retour le mardi 4 janvier !**

**LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
AINSI QUE TOUTE L'ÉQUIPE DE L'AQIS-IQDI
VOUS SOUHAITENT DE TRÈS JOYEUSES FÊTES.**

**PAIX, SANTÉ ET PLAISIR SONT NOS VŒUX LES PLUS
CHERS POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE 2011 !**

**Faites-nous part de vos idées, de vos
projets, de vos commentaires ou de vos
suggestions.**

Édition
Anik Larose

Collaborateurs
Hélène Cardin, Danielle Chrétien,
Johanne Frenette, Diane Milliard,
Susie Navert et Suzanne Pinard

POUR NOUS JOINDRE

**Association du Québec pour l'intégration sociale
Institut québécois de la déficience intellectuelle**
3958, rue Dandurand Montréal (QC) H1X 1P7

Téléphone :
AQIS : 514 725-7245
IQDI : 514 725-2387

Télécopieur :
514 725-2796

Site Internet
www.aqis-iqdi.qc.ca